



## Préavis d'adjudication de contrat

### 1. Titre

#### Mesures diagraphiques des forages réalisés à la mine New Afton, en Colombie-Britannique

### 2. Introduction

Un Préavis d'adjudication de contrat permet aux ministères d'informer les entrepreneurs qu'ils ont l'intention d'adjuger un marché pour bien ou un service à un entrepreneur sélectionné d'avance. Après la publication de cet avis d'intention, et si aucune autre entreprise ou personne ne soumet un énoncé de capacités en réponse à l'octroi proposé, les exigences concernant les offres concurrentielles de la politique sont satisfaites. Si un fournisseur soumet un énoncé de capacités valide en réponse à l'adjudication proposée, il faut faire intervenir le système d'appel d'offres électronique ou traditionnel. Les préavis d'adjudication de contrat représentent un outil clé pour assurer un processus d'approvisionnement transparent, concurrentiel et efficace.

Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant les quinze (15) jours de calendrier période d'affichage, et de satisfaire aux exigences énoncées dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit procéder à un processus d'appel d'offres soit par le gouvernement ou le service électronique d'appels d'offres Par des moyens traditionnels, en vue de l'attribution du contrat.

### 3. Contexte

Dans le cadre de la phase 5 de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC-5), le Secteur des sciences de la Terre (SST) de Ressources naturelles Canada (RNCan) souhaite acquérir des mesures *in situ* des propriétés physiques des roches dans six (6) trous de forage souterrains de la mine New Afton située près de Kamloops, en Colombie-Britannique. Les propriétés physiques des roches *in situ* serviront à déterminer les principales caractéristiques du gisement porphyrique de New Afton, y compris des roches hôtes et des altérations, à guider l'interprétation des ensembles de données géophysiques, ainsi qu'à aider à établir des liens entre les mesures géophysiques et les formations géologiques.

### 4. Objectif

L'entrepreneur doit fournir toutes les installations et tout l'équipement et le matériel nécessaires, ainsi qu'une équipe compétente et expérimentée et les services de supervision et de soutien administratif requis, pour recueillir et fournir des données de diagraphie de forage de grande qualité sur environ 4,3 km de toute la gamme de profondeur, conformément aux spécifications techniques et à la liste des tâches détaillées.

### 5. Spécifications techniques détaillées

L'entrepreneur doit obtenir des mesures diagraphiques de forage des paramètres suivants :

- Densité
- Diagraphie sonore en trace galvanométrique pour mesurer la vitesse des ondes de compression et de cisaillement
- Polarisation provoquée
- Conductivité inductive
- Susceptibilité magnétique
- Diagraphie de diamétrage mécanique
- Rayonnement gamma naturel



- Rayonnement gamma spectral (K, Th et U)

Ces mesures couvriront toute la gamme de profondeur des six trous de forage de calibre NQ (à condition qu'ils soient ouverts et accessibles) énumérés ci-dessous, selon un intervalle d'échantillonnage de 10 cm. **À la mine New Afton, les colliers de tous les trous de forage se trouvent sous la surface.**

ID du trou de forage	Inclinaison par rapport à l'horizontale (degrés)	Profondeur totale (m)
EA16-167	-50	680
EA16-168	-44	505
EA16-169	-63	764
EA16-170	-55	739
EA16-171	-70	874
EA16-172	-62	725

De plus, l'un de ces trous de forage (EA16-171) sera sondé à l'aide d'un gyromètre pour en déterminer l'orientation. Avant de commencer l'enregistrement des mesures véritables, chaque trou de forage sera examiné à l'aide d'une sonde factice pour s'assurer que tous les trous sont ouverts et accessibles. Les trous de forage et les mètres totaux devant être sondés pourraient être modifiés, si une section des trous de forage précités était bloquée (ces modifications, le cas échéant, seront déterminées par l'autorité technique).

## 6. Tâches et produits livrables

L'entrepreneur doit réaliser la diagraphie de forage conformément aux **spécifications techniques détaillées**, procéder régulièrement à des essais et à des étalonnages sur le système, fournir des données de diagraphie par câble et rendre compte à l'autorité technique (AT).

### 6.1 Tâches

#### **Permis :**

L'entrepreneur doit obtenir auprès des organismes fédéraux, provinciaux, municipaux et autres organismes concernés tous les permis et toutes les autorisations exigés pour transporter l'équipement de diagraphie sur place et exécuter les travaux requis.

#### **Essais et étalonnage de l'équipement :**

L'entrepreneur doit effectuer tous les essais et étalonnages recommandés par le fabricant de l'équipement avant de se rendre sur le site des levés, ainsi qu'avant de commencer à prendre des mesures de la production. Tout l'équipement doit être vérifié et être conforme aux spécifications du fabricant avant de commencer à prendre des mesures. La source pour la spectrométrie devra être vérifiée sur place et les résultats de l'étalonnage seront enregistrés avant et après chaque passage dans un trou de forage. Les essais et les étalonnages effectués sur l'équipement doivent être consignés dans les registres quotidiens des levés sur le terrain.

#### **Diagraphie de forage :**

L'entrepreneur doit exécuter la diagraphie par câble conformément aux spécifications techniques détaillées et faire des sauvegardes quotidiennes des données numériques recueillies.



### **Registres quotidiens des levés sur le terrain :**

L'entrepreneur doit créer et conserver un registre quotidien détaillé des essais et des étalonnages effectués sur l'équipement, des mètres linéaires sondés, en précisant l'ID du trou de forage, les sondes utilisées et l'intervalle de profondeur d'échantillonnage. À la fin de chaque journée, ces registres doivent être remis en format électronique à l'AT.

### **Sécurité et environnement :**

L'entrepreneur doit assurer et maintenir un environnement de travail sécuritaire pour tous les membres de l'équipe sur le terrain, y compris les sous-traitants. L'entrepreneur doit s'assurer que les membres de l'équipe possèdent les licences ou permis exigés pour effectuer les tâches particulières qui leur sont confiées et que ces permis et licences sont valides; il doit aussi s'assurer que les membres suivent les protocoles de sécurité (notamment quant à l'utilisation d'équipement de protection individuelle, s'il y a lieu) et le plan d'intervention d'urgence de la mine New Afton. Un cours d'orientation sur place et de formation sur la sécurité sera offert par New Gold Inc. (propriétaire de la mine New Afton) avant le début des levés. Tous les membres de l'équipe doivent suivre ce cours avant d'entrer sur le site de la mine. Tous les incidents en matière de santé, de sécurité et d'environnement doivent être signalés immédiatement à l'AT. Tous les incidents et toutes les préoccupations en matière de santé, de sécurité et d'environnement (y compris les accidents évités de justesse) liés à la diagraphie des forages doivent être consignés dans les registres quotidiens.

## **6.2 Éléments livrables**

### **Registres quotidiens des levés sur le terrain :**

Registre quotidien détaillé des essais et des étalonnages effectués sur l'équipement, des mètres linéaires sondés en précisant l'ID du trou de forage, les sondes utilisées et l'intervalle de profondeur d'échantillonnage. À la fin de chaque journée, ces registres doivent être remis en format électronique à l'AT.

### **Données et médias numériques :**

- a) Données numériques pour l'ensemble des diagraphies de tous les trous de forage en format LAS, y compris les en-têtes et les unités appropriées pour chacun des registres (plusieurs fichiers LAS peuvent être utilisés pour chaque trou de forage).
- b) Données numériques (format binaire) pour l'ensemble de la diagraphie sonique en trace galvanométrique. Détails sur le format binaire utilisé.
- c) Représentations graphiques en format PDF présentant les résultats (définitifs) de la diagraphie dans chaque trou de forage. Les représentations graphiques doivent présenter tous les registres et toutes les unités appropriées, conformément à l'affichage de « suivi » standard.
- d) Toutes les données numériques doivent être fournies sur un nouveau DVD ou une nouvelle clé USB.

### **Rapport de levés sur le terrain :**

Créer un registre détaillé contenant l'information suivante :

- le nom et l'emplacement des levés de diagraphie des forages;
- le nom et l'adresse de l'entrepreneur, les numéros de téléphone et de télécopieur de la compagnie;



- les dates des levés.

Le texte doit décrire ce qui suit :

- les problèmes observés pendant le levé (le cas échéant) et les solutions utilisées pour y remédier (p. ex. interruption du travail à cause d'une défaillance des instruments);
- des détails sur l'équipement d'enregistrement et les paramètres utilisés sur le terrain pour les levés de diagraphie;
- les principales étapes du traitement des données (le cas échéant);
- les résultats de la diagraphie par câble (inclure ou joindre des figures au rapport principal).

Une annexe devra contenir les éléments suivants :

- Rapports d'étape quotidiens;
- Résultats des essais de l'équipement et de l'étalonnage de la sonde;
- Liste du personnel indiquant la personne responsable des levés durant chaque période, le directeur de l'équipe, etc.
- Copies des licences, permis et autres documents d'approbation gouvernementale exigés pour effectuer les levés de diagraphie.

### 6.3 Calendrier

La diagraphie des forages se déroulera durant la période comprise entre le 15 novembre 2016 et le 15 février 2017. Tous les livrables définitifs doivent être reçus au plus tard le **30 mars 2017**.

## 7. Contraintes

Les levés de diagraphie seront réalisés à l'intérieur de la zone d'exploitation de New Gold Inc. Une fois sur le site de la mine et après la formation obligatoire sur l'orientation et la sécurité (formation offerte par New Gold Inc.), les levés de diagraphie des forages seront coordonnés par New Gold qui donnera accès à ses routes privées, fournira de l'équipement de protection individuelle et assurera le transport de l'équipement et du personnel vers l'emplacement souterrain du collier de chaque trou de forage, puis leur retour à la surface. New Gold fournira également les coordonnées de l'emplacement des colliers des trous de forage, ainsi qu'une source d'énergie souterraine propre de 110 V à l'emplacement de ces trous de forage.

## 8. Indemnisation

L'entrepreneur indemnifiera Ressources naturelles Canada, ses employés et ses agents de toute réclamation, demande et perte, ainsi que de tous les coûts (y compris les honoraires d'avocat), dommages-intérêts, actions, poursuites ou autres procédures, qui soient de quelque manière attribuables à des actions ou à des omissions volontaires ou négligentes de la part de l'entrepreneur, de ses employés ou de ses mandataires durant l'exécution des travaux, ou qui découlent de ces actions ou omissions. Ressources naturelles Canada a le droit de contester cette action ou procédure en utilisant les services de l'avocat de son choix.

## 9. Coût estimatif

La valeur estimative maximale du contrat est de 90 819,18\$, y compris les taxes applicables.



## 10. Accords commerciaux

### ***Applicable provision appel d'offres restreint sous l'ALENA (Article 1016.2)***

**1016.2(d)** - lorsqu'il s'agira de livraisons additionnelles à assurer par le fournisseur initial et portant sur le remplacement de pièces ou la prestation de services continus à l'égard de fournitures, de services ou d'installations déjà livrés, ou visant à compléter ces fournitures, services ou installations, et qu'un changement de fournisseur obligerait l'entité à acheter des équipements ou des services ne répondant pas à des conditions d'interchangeabilité avec des équipements ou des services déjà existants, y compris les logiciels, dans la mesure où l'achat initial s'inscrit dans le cadre du présent chapitre;

### ***Dispositions relatives aux appels d'offres restreintes applicable en vertu de Canada et Chili (article Kbis-09)***

**Kbis-09 (c)** - lorsqu'il s'agira de livraisons additionnelles à assurer par le fournisseur initial et portant sur le remplacement de pièces, des ajouts ou la prestation de services continus à l'égard d'équipements, de logiciels, de services ou d'installations déjà livrés, ou visant à compléter ces équipements, logiciels, services ou installations, et qu'un changement de fournisseur obligerait l'entité à acheter des produits ou des services ne répondant pas à des conditions d'interchangeabilité avec des équipements, des logiciels, des services ou des installations existants;

### ***Dispositions relatives aux appels d'offres restreintes applicable en vertu de Canada- Colombie (article 1409)***

**1409 (c)** - Lorsqu'il s'agit de livraisons additionnelles, à assurer par le fournisseur initial, de produits ou de services non compris dans le marché initial et qu'un changement de fournisseur pour ces produits ou services :

- i) Est impossible pour des raisons économiques ou techniques telles que la nécessité de l'interchangeabilité ou de l'interopérabilité avec des matériels, logiciels, services ou installations existants, achetés dans le cadre du marché initial, et
- ii) causerait des inconvénients importants à l'entité contractante ou entraînerait pour elle des coûts supplémentaires considérables;

### ***Applicable provision appel d'offres restreint sous l'ACI (Article 506.12)***

**506.12(b)** - lorsque, pour des raisons d'ordre technique, il y a absence de concurrence et que les produits ou services ne peuvent être fournis que par un fournisseur donné et qu'il n'existe aucune solution de rechange ou encore de produits ou services de remplacement;

## 11. Exceptions au Règlement sur les marchés de l'État et aux accords commerciaux applicables

Justification d'un contrat à fournisseur unique – Exception au Règlement sur les marchés de l'État (RME) :

d) une seule personne ou une seule entreprise est en mesure d'exécuter le marché :

L'entrepreneur proposé est le seul fournisseur connu qui satisfait à tous les critères suivants :

1. Doit posséder au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de la diaggraphie par câble réalisée à l'aide de sondes étroites pouvant être introduites dans les trous de forage de petit diamètre habituellement observés dans les mines canadiennes.
2. Doit être autorisé par New Gold Inc. à travailler sur les lieux de l'entreprise et à accéder à ses mines.



3. Doit avoir les logiciels appropriés et les connaissances requises pour traiter et interpréter les données recueillies.
4. Doit avoir réalisé au moins vingt-cinq (25) projets en milieu souterrain.

## **12. Nom et adresse de l'entrepreneur proposé**

DCI Geoscience Inc.  
#405 - 119 Spadina Avenue  
Toronto, Ontario  
M5V 2L1

## **13. Demandes de renseignements sur la soumission d'un énoncé de capacités**

« Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services / produits décrits aux présentes, mai présenter un énoncé de capacités par écrit, de préférence par e-mail, à la personne de contact identifiés dans le présent avis au plus tard à la date et l'heure de le présent avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur répond aux exigences. »

## **14. Date de clôture**

Date de clôture: 18 octobre 2016  
Heure de clôture: 2h:00, HAE

## **15. Autorité de contrat**

### **Valérie Holmes**

Spécialiste en Approvisionnement  
Ressources naturelles Canada  
580, rue Booth, 5ieme étage,  
Ottawa (Ontario), K1A 0E4  
Téléphone: (343) 292-8371  
Télécopieur: (613) 947-5477  
Courriel: [valerie.holmes@canada.ca](mailto:valerie.holmes@canada.ca)